



La boussole bernoise du développement durable

Guide

Version 2008

OCEE

Office de la coordination environnementale
et de l'énergie du canton de Berne

Table des matières

1	Pourquoi une boussole du développement durable ?	1
2	But et domaine d'application	2
3	Caractéristiques d'utilisation.....	4
4	Réalisation de l'évaluation.....	5
5	Interprétation et analyse des résultats.....	6
5.1	Interprétation formelle des résultats	6
5.2	Interprétation matérielle des résultats	9
	Annexe	11
A1	Conception du développement durable en Suisse	11
A2	Liste des indicateurs	15

Impressum

La boussole bernoise du développement durable : Guide, Version 2008
Office de la coordination environnementale et de l'énergie (OCEE) du canton de Berne
Centre de compétence pour le développement durable

Reiterstrasse 11
3011 Berne
Tél. 031 633 36 61
info.ocee@bve.be.ch
<http://www.be.ch/ocee>

Téléchargement : <http://www.be.ch/boussole/>

1 Pourquoi une boussole du développement durable ?

La notion de « développement durable » est de plus en plus souvent utilisée dans le public et interprétée de manière divergente. La boussole du développement durable du canton de Berne se base sur la notion de développement durable telle qu'elle est généralement acceptée en Suisse (voir annexe 1). Quelques points de vue se sont imposés ces dernières années dans la compréhension générale de cette idée directrice : on distingue en particulier trois dimensions du développement durable de valeur égale, soit les dimensions écologique, économique et société. De plus, les principes de justice inter- et intragénérationnels et d'une participation accrue des personnes concernées dans les prises de décision sont généralement acceptés.

Le besoin d'une concrétisation applicable et pratique du postulat du « développement durable » est particulièrement prononcé aux niveaux local et régional. L'évaluation et la vérification concrètes des projets sur la base des trois domaines du développement durable est déterminante pour sa réalisation. Ce n'est que lorsque les décideurs savent si un projet s'avère bénéfique ou néfaste au développement durable d'une région ou d'une commune qu'ils sont en mesure de mieux cibler le développement régional ou local. Il n'est souvent pas possible d'obtenir des données quantitatives exactes sur les effets d'un projet sur les domaines durables en temps utile et avec un coût raisonnable. Il n'existe pas encore de matrice d'évaluation simple, équilibrée et généralement reconnue pour les décisions de politique régionale et locale. La « boussole du développement durable », instrument qualitatif pragmatique, constitue un essai de combler cette lacune. Elle repose sur une matrice de champs thématiques et d'indicateurs des domaines environnement, économie et société du développement durable et présente, sur une seule page, une vue d'ensemble des répercussions d'un projet sur ces domaines.

La boussole du développement durable telle qu'elle est décrite ici se base sur le baromètre du développement durable de Winterthur, mis au point en 1999 sous forme de prototype (voir <http://www.umwelt-winterthur.ch/barometer/>), ainsi que sur les adaptations servant de base à la boussole du développement durable du canton de Berne (2002). Différentes modifications y ont été apportées depuis lors.

La version actuelle de la boussole bernoise du développement durable est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.be.ch/boussole/>

2 But et domaine d'application

La « boussole du développement durable » a pour but d'offrir un instrument qualitatif simple permettant d'évaluer les contributions des décisions politiques au développement durable régional (par ex. cantonal) ou communal. Le domaine d'application de la boussole du développement durable peut se caractériser comme suit :

- La boussole du développement durable permet d'évaluer les ouvrages projetés d'une manière uniforme, comparative et globale sous les trois aspects de l'environnement, de l'économie et de la société.
- La boussole du développement durable est conçue pour mettre en évidence les *modifications* (améliorations ou détériorations) résultant d'un projet au niveau du développement durable local ou régional en comparaison du statu quo. Les projets dont l'objectif est de préserver un statu quo désirable (par ex. conserver la nature, l'agriculture de montagne, une structure sociale intacte parmi les jeunes, etc.) causent également un changement par rapport à la situation qui se développerait si le projet n'était pas réalisé. L'appréciation de l'état existant (par ex. état du développement durable dans un canton) ou d'un processus (par ex. Comment le processus budgétaire d'une administration reproduit-il le développement durable ?) n'est en revanche pas le but.
- Il faut distinguer trois niveaux de décisions politiques qui peuvent être évalués au moyen d'indicateurs de développement durable. Un niveau stratégique à long terme, un niveau moyen de concept et de programme et enfin un niveau de projet ou de réalisation¹. Au niveau stratégique à long terme, la boussole du développement durable permet par exemple de comparer les effets de différents modèles de développement d'une région ou d'une commune. Au niveau conceptuel, la boussole du développement durable peut être utilisée pour apprécier les répercussions de programmes, de plans directeurs ou de concepts d'aménagement. Au niveau inférieur de décision, la boussole sert à évaluer des projets.
- Les projets planifiés peuvent être évalués à l'aide de la boussole du développement durable dans le sens d'un bilan global de leurs effets sur le développement durable local ou régional. Les projets peuvent ensuite être évalués de manière différenciée sur la base des points forts/faibles identifiés et optimisés de façon ciblée en tenant compte des multiples aspects du développement durable, en appuyant les points forts et en éliminant les points faibles.
- La boussole du développement durable, instrument qualitatif, n'analyse pas de relations complexes. Elle ne nécessite pas de bases de données volumineuses, mais repose essentiellement sur les connaissances et appréciations de l'expert de façon claire et transparente. Les répercussions des activités actuelles sont souvent très complexes. La boussole donne des pistes pour tenir compte de cette complexité et intégrer systématiquement les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

¹ Voir.: Klooz, D.; Schneider, Th.: «Kernindikatoren-Set» et «Nachhaltigkeitsbarometer». In: Zürcher Umwelt-Praxis, Nr. 25, Déc. 2000, p. 21-25

quement une multitude de répercussions qui sont souvent oubliées. La présentation claire de la valeur des indicateurs par la boussole du développement durable sur la feuille d'évaluation constitue une aide à la préparation systématique des décisions. La présentation, l'évaluation et la discussion efficaces et structurées d'un projet dans le cadre d'un organe de conseil ou de décision sont facilitées du fait que la boussole du développement durable est rapidement maîtrisée. Cela est surtout le cas si l'on en fait un instrument standard du processus d'information, de formation de l'opinion ou de décision.

- Il est toujours utile d'utiliser la boussole lorsqu'une stratégie, un programme, un concept ou un projet a des répercussions multiples et considérables sur l'environnement, l'économie et la société. Concrètement, un projet devrait avoir des effets au moins sur deux indicateurs dans chacun des trois dimensions du développement durable. Il est recommandé de n'employer la boussole du développement durable que pour des projets qui répondent à cette condition. Cela n'aurait par exemple pas beaucoup de sens d'évaluer avec la boussole un petit projet comme l'installation d'une place de stationnement pour les vélos ou l'assainissement d'un petit chauffage, étant donné que les effets d'un tel projet sur le système global (environnement, économie et société) sont très réduits.
- La boussole du développement durable du canton de Berne constitue l'un des instruments actuellement disponibles pour évaluer le développement durable. Une introduction et un aperçu de l'ensemble du thème «Evaluation de la durabilité» figure dans le guide «Développement durable dans le canton de Berne, évaluation de la durabilité».

3 Caractéristiques d'utilisation

La boussole du développement durable a été développée avec un mélange d'appréciation « top-down » (organisation systématique des indicateurs durables) et « bottom-up » (synthèse des indicateurs connus). Les niveaux supérieurs « dimensions du développement durable » et « champs thématiques » constituent le cadre analytique et un ordonnancement systématique de valeur générale reposant directement sur la notion de développement durable telle qu'elle est comprise en Suisse (voir annexe 1). Les véritables critères d'évaluation sont les indicateurs. Ils ont été choisis de manière à caractériser le mieux possible les différents champs thématiques. Lors de l'application pratique de la boussole, les indicateurs n'ont pas la même importance dans tous les cas. Afin d'être en mesure de comparer le mieux possible les différents projets, les indicateurs ne devraient être changés qu'avec la plus grande retenue. Il faut toutefois vérifier avant chaque emploi dans quelle mesure le choix des indicateurs correspond au projet à évaluer et au niveau politique, ou si certains d'entre eux doivent éventuellement être changés. Leur nombre ne peut toutefois pas être modifié.

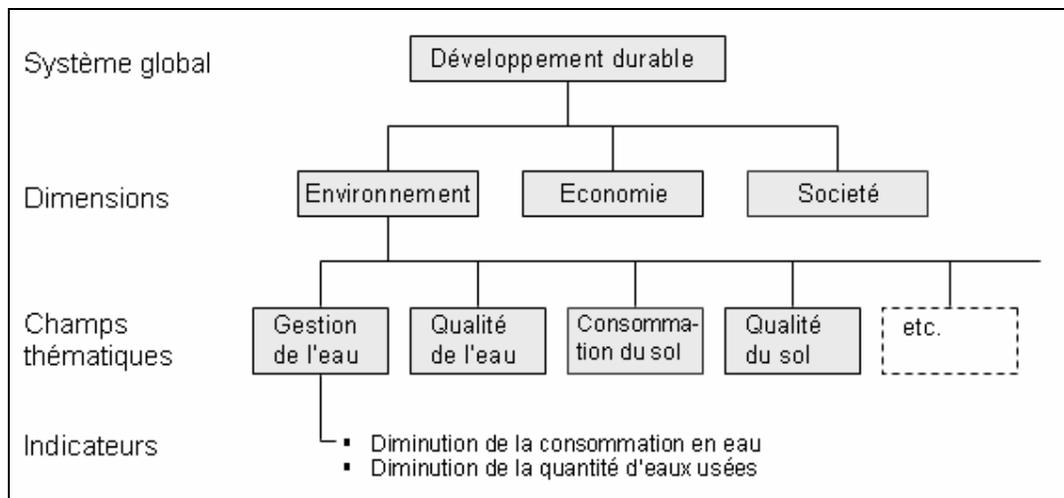


Illustration 1: Structure hiérarchique de la boussole du développement durable

Les champs thématiques sont pour l'essentiel tirés du projet «Cercle Indicateurs – indicateurs clé pour le développement durable des villes et des cantons»². Pour permettre une présentation plus différenciée des répercussions des projets à évaluer, la boussole du développement durable comprend une liste un peu plus détaillée des champs thématiques.

Les caractéristiques suivantes de la boussole du développement durable sont importantes pour son utilisation correcte:

- L'évaluation globale d'un projet se compose par tiers des valeurs des trois dimensions du développement durable, lesquels se composent de plusieurs champs thématiques: 13

² <http://www.aren.admin.ch/themen/nachhaltig/00268/00552/index.html?lang=fr>

(environnement), 13 (économie) et 17 (société). La valeur moyenne des indicateurs donne la valeur du champ thématique correspondant. La valeur pour la dimension du développement durable résulte de la moyenne des différents champs thématiques.

- La boussole du développement durable est un instrument qualitatif. Elle décrit les effets produits par un projet dans le sens d'une amélioration ou d'une détérioration de la situation au niveau tendanciel et non en valeurs absolues.
- Les interactions complexes entre les différents indicateurs ne sont pas examinées explicitement avec la boussole du développement durable.

4 Réalisation de l'évaluation

La boussole du développement durable se présente sous forme d'un programme simple consistant en un tableau Excel. La feuille « Introduction » de ce fichier comporte un mode d'emploi décrivant la manière de procéder à l'évaluation d'un projet. Les points suivants doivent être pris en compte :

- L'évaluation du projet s'effectue sur la feuille « Grille d'évaluation » du tableau Excel. Les différents indicateurs y sont appréciés sur la base d'une échelle préétablie.
- Le tableau contient 5 champs pour chaque indicateur permettant d'évaluer les répercussions d'un projet. L'influence sur le développement durable est indiquée comme suit : très négative -2, négative -1, neutre 0, positive +1, très positive +2. Pour chaque indicateur, une croix est placée dans le champ correspondant.
- Un champ est prévu pour noter les éventuels commentaires concernant l'évaluation.
- Lorsqu'un indicateur n'est pas considéré comme important pour un projet déterminé, il sera évalué avec 0.
- Pour garantir une évaluation globale, il faut considérer tous les indicateurs. Le programme ne peut calculer les valeurs du niveau supérieur qu'à partir de celles du niveau inférieur (valeurs moyennes). Ce calcul des valeurs moyennes est programmé dans Excel et se fait automatiquement en suivant la succession Indicateur => Champ thématique => Dimension du développement durable => Évaluation globale.
- Le résultat de l'évaluation est représenté sur la feuille « Résultat » du tableau Excel.

5 Interprétation et analyse des résultats

Vous trouvez ci-après des indications pour l'interprétation formelle et matérielle des résultats de l'analyse avec la boussole du développement durable.

5.1 *Interprétation formelle des résultats*

Le résultat de l'évaluation est présenté formellement de 3 façons dans l'aperçu de l'évaluation:

- avec un profil forces/faiblesses présentant les répercussions positives ou négatives du projet dans les différents champs thématiques
- avec les valeurs moyennes pour les champs thématiques, pour les trois dimensions ainsi que pour la valeur globale.
- avec un feu pour une saisie rapide de l'évaluation globale

Du fait des possibilités très limitées d'Excel, les barres du graphique d'évaluation, qui montre le profil des forces/faiblesses, correspondent aux valeurs arrondies à un quart d'unité.

Les valeurs moyennes apparaissant dans le profil forces/faiblesses et représentées sous forme de graphique en bâtons permettent de suivre l'agrégation échelonnée. La fourchette des valeurs pour l'évaluation globale va de nouveau de -2 (l'influence du projet sur le développement durable est très négative) jusqu'à +2 (l'influence est très positive).

Le feu est un indicateur qualitatif permettant une interprétation simplifiée de l'évaluation globale: Selon le résultat, le feu montre



Evaluation globale positive; valeurs moyennes pour l'environnement, l'économie et la société nulles ou positives (Conclusion: « Le projet encourage le développement durable. → définir ce qui peut encore être amélioré ! »)



Evaluation globale nulle ou positive; une ou deux valeurs moyennes pour l'environnement, l'économie et la société négatives (Conclusion: « Le projet n'encourage pas le développement durable dans tous les domaines!. → revoir et modifier ! »)



Evaluation globale négative (Conclusion: « Le projet entrave le développement durable. → renoncer ou modifier ! »)

Recommandation importante:

Il est recommandé de n'utiliser la boussole du développement durable que pour évaluer des projets pour lesquels au moins deux changements sont visibles par domaine durable dans la feuille d'évaluation, donc des projets qui présentent un minimum de répercussions observables sur les trois domaines du système global (environnement, économie et société).

Exemple d'interprétation formelle du résultat:

L'évaluation du développement durable du projet exemple «Fusion de deux grands domaines skiabiles» (Illustration 2) montre des effets négatifs sur le domaine de l'environnement, p.ex. dans les champs thématiques espace naturel et diversité biologique et dans ceux des ressources environnementales eau, sol, air. Cette fusion aurait des effets tant positifs que négatifs sur l'aspect de l'économie. Sur le plan de l'économie privée, il faut s'attendre à des impulsions, grevant ainsi les finances publiques. Globalement, les effets du projet sur l'économie sont positifs. En ce qui concerne la dimension société, les effets seront également positifs ou négatifs. Les aspects paysage et qualité de logement seront détériorés, alors que les aspects société bénéficieront de ce projet. Dans l'ensemble, l'image globale de la fusion des domaines skiabiles est légèrement négative, ce qui s'exprime par la valeur globale de -0.08. Par conséquent, le feu est au rouge et il s'affiche l'indication «Le projet entrave le développement durable!». La valeur globale n'est en rien absolue, elle se réfère à l'échelle qualitative allant de -2 (effets très négatifs sur le développement durable) à +2 (effets très positifs sur le développement durable). Du point de vue du développement durable le projet ne doit donc pas être soutenu.

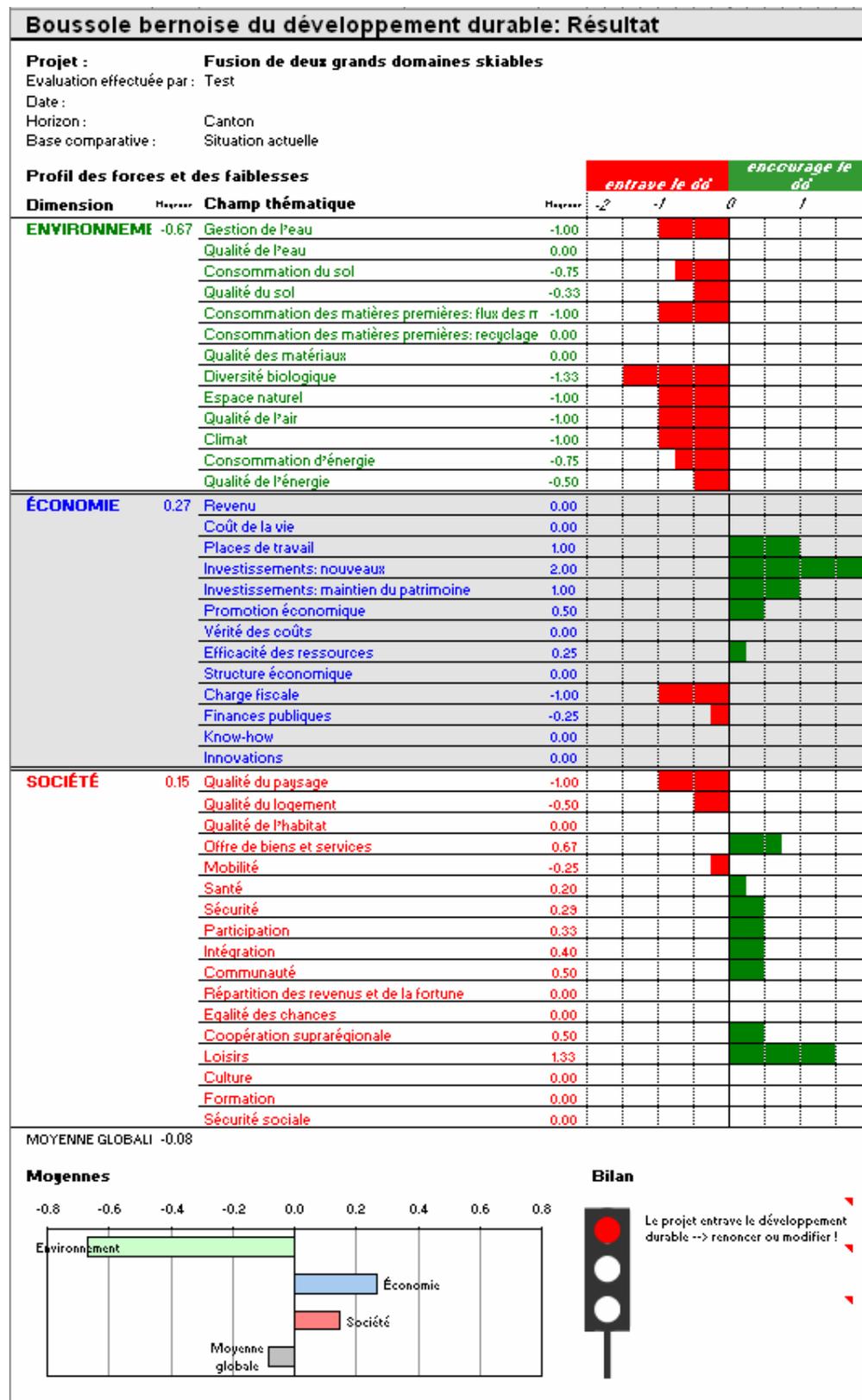


Illustration 2: Exemple d'interprétation d'un résultat : fusion de deux grands domaines skiables

5.2 Interprétation matérielle des résultats

Tout résultat obtenu par évaluation avec la boussole doit être examiné quant à sa plausibilité. Il faut en particulier se poser les questions suivantes :

- Le résultat correspond-il dans son ensemble aux attentes intuitives ? Si ce n'est pas le cas, où se situe la raison de la divergence ? Un examen plus approfondi confirme-t-il l'analyse ou l'intuition ?
- Les indicateurs utilisés permettent-ils une image complète du projet ? Faut-il, le cas échéant, adapter le choix des indicateurs ?
- L'évaluation des indicateurs est-elle cohérente entre eux et plausible ? Attention, certains indicateurs ne sont pas indépendants les uns des autres. Ainsi par exemple, un projet qui entraîne une diminution de la consommation en énergie occasionne en général aussi une baisse de la pollution de l'air.
- L'évaluation des indicateurs est-elle fondée (connaissances suffisantes de la matière) et équilibrée (point de vue objectif)?

Exemple d'interprétation matérielle du résultat:

Les indicateurs choisis pour l'exemple «Fusion de deux grands domaines skiables» (Figure 2) englobent les principaux effets du projet et en donnent une vue complète.

L'exemple présenté dans l'illustration 2 montre une perturbation du bilan hydrique, une augmentation de la consommation de sol, d'énergie et de matières premières, une détérioration de la diversité biologique, de l'espace naturel, de la qualité du sol, de l'eau de l'air et de l'énergie ainsi que des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre. Les effets exclusivement négatifs de ce projet sur l'aspect environnement s'exprime par la valeur agrégée très négative pour cet aspect avec -0.67. L'évaluation de l'aspect économique montre que le projet grève le budget public, même si l'on peut s'attendre à des recettes fiscales avec une tendance à la hausse. En revanche, dans le secteur privé, on peut s'attendre à des effets positifs au niveau des investissements, du développement de l'offre en places de travail et de la promotion économique. Globalement, les effets sur l'aspect économie sont positifs, ce qui s'exprime par la valeur agrégée de +0.27. Les effets sur l'aspect société offrent une image mixte. D'une part les qualités de l'habitat (paysage, domaine habitable) sont réduites. D'autre part, les aspects sociétés tels que la santé, la sécurité, la participation, l'intégration, la communauté et la coopération suprarégionale ainsi que l'offre de loisirs bénéficieront de cette fusion. Dans l'ensemble, les effets sur l'aspect société sont positifs, ce qui s'exprime par la valeur agrégée de +0.15.

L'évaluation des indicateurs de l'exemple «Fusion de deux grands domaines skiabiles», est dans l'ensemble négative. La conclusion est que ce projet ne favorise pas le développement durable.

Dans un processus démocratique de formation de l'opinion, les débats entre les politiciens, les experts, les représentants de groupes d'intérêts et les profanes intéressés visent à une grande objectivité et à une connaissance approfondie des éléments en vue d'une évaluation globale du projet. La boussole du développement durable facilite ce processus d'information, de formation de l'opinion et de décision.

Annexe

A1 Conception du développement durable en Suisse

La conception du développement durable de la Suisse repose sur les documents de base de l'ONU, en particulier le rapport dit Brundtland et les documents des conférences correspondantes de l'ONU. La définition la plus connue du développement durable, qui précise son objectif, est la définition de la Commission Brundtland :

« Le développement est durable quand il garantit la satisfaction des besoins des générations actuelles sans compromettre les possibilités des générations futures de satisfaire les leurs. »

En Suisse, cette conception est ancrée au niveau supérieur dans la Constitution fédérale et a été concrétisée principalement dans la Stratégie 2002 du Conseil fédéral pour le développement durable. La Constitution fédérale dit:

Préambule:

« Le peuple et les cantons suisses, conscients de leur responsabilité envers la Création, résolus à renouveler leur alliance pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde, déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité, conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures... »

Article 2 But

Alinéa 2 : « La Confédération favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays. »

Alinéa 4 : « Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique. »

Article 73 Développement durable

« La Confédération et les cantons œuvrent à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain.»

Les trois principes de base de la vision du développement durable sont définis dans la stratégie du Conseil fédéral :

- *Prise en considération globale et équilibrée de l'environnement, de l'économie et de la société*
- *Prise en considération des intérêts des générations futures (solidarité intergénérationnelle)*
- *Prise en considération des intérêts de tous les habitants de la terre (solidarité intragénérationnelle)*

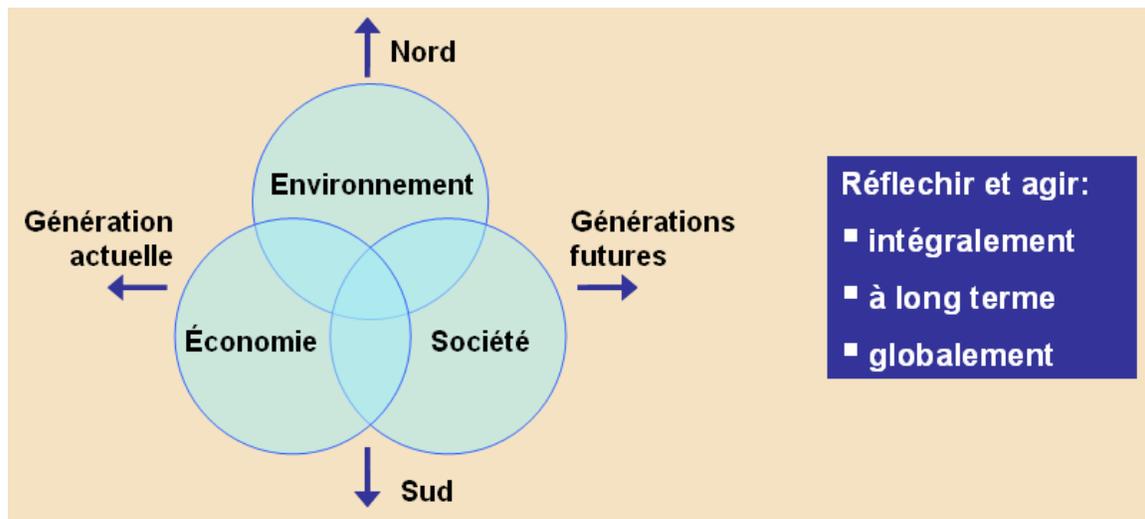


Illustration 3: Caractéristiques centrales de la conception du développement durable en Suisse

L'illustration précédente symbolise ces principes. La superposition partielle des cercles montre que les trois domaines sont interdépendants et que l'environnement, l'économie et la société interagissent.

Le Conseil fédéral précise, dans sa stratégie, les objectifs du développement durable pour les dimensions environnement, économie et société. Cinq champs thématiques sont retenus pour chacune des dimensions. La stratégie recouvre les domaines des principaux secteurs politiques et esquisse les développements souhaitables.

Concrétisation des champs thématiques	
Environnement	Env 1 Préserver les espaces naturels et la diversité des espèces Env 2 Maintenir la consommation des énergies renouvelables en dessous du niveau de régénération Env 3 Maintenir la consommation des énergies non renouvelables en dessous du développement potentiel des ressources renouvelables Env 4 Abaisser les charges sur l'environnement et l'homme par les émissions et les polluants à un niveau inoffensif Env 5 Réduire les répercussions des catastrophes environnementales anthropogènes et les risques d'accident à des dégâts non permanents
Economie	Ec 1 Maintenir ou augmenter raisonnablement les revenus et les emplois en tenant compte d'une répartition supportable socialement et au niveau du territoire Ec 2 Conserver au moins ou augmenter qualitativement le capital productif (capital social et humain) Ec 3 Améliorer la compétitivité et la capacité d'innovation de l'économie Ec 4 Laisser agir les mécanismes du marché en tenant compte des facteurs de rareté et des coûts externes Ec 5 Les activités économiques des pouvoirs publics ne doivent pas porter préjudice aux générations à venir
Société	Soc 1 Favoriser la santé et la sécurité de l'homme au sens large Soc 2 Garantir la formation, le développement, l'épanouissement et l'identité des individus Soc 3 Favoriser la culture, la conservation et le développement des valeurs et ressources sociales dans le sens du capital social Soc 4 Garantir le droit, la sûreté du droit, l'égalité entre homme et femme, la protection des minorités et les droits de l'homme Soc 5 Favoriser la solidarité au sein de chaque génération, entre les générations et globalement

Tableau 1: Champs thématiques du développement durable selon la stratégie 2002 du Conseil fédéral

Si tous les objectifs du développement durable allaient dans la même direction et qu'il n'existait donc aucun conflit entre eux, le développement durable serait facile à réaliser. Le développement durable n'est toutefois pas un concept harmonieux. Le problème central du développement durable consiste à concilier les buts et intérêts parfois contradictoires présents dans les trois dimensions environnement, économie et société en vue d'atteindre un équilibre des intérêts. A cet effet, deux options fondamentales peuvent être poursuivies. Elles se basent toutes deux sur le modèle de stocks de capital. Chacune des trois dimensions du développement durable (environnement, société et économie) étant considérée comme un stock de capital :

- *Forte durabilité*
signifie qu'aucune des trois dimensions ne peut subir de perte, c.-à-d. qu'aucun des trois stocks de capital ne doit diminuer.

- *Faible durabilité*

signifie que des échanges entre les dimensions sont possibles, aussi longtemps que la somme des trois stocks de capital ne diminue pas.

Le Conseil fédéral considère les deux concepts comme irréalistes et non souhaitables. Il a en conséquence défini implicitement la « faible durabilité plus ». Des échanges entre les trois dimensions sont en principe autorisés, mais avec des limites définies non négociables qui ne doivent être dépassées ni dans un sens ni dans l'autre.

A2 Liste des indicateurs

Environnement
Gestion de l'eau
Diminution de la consommation en eau
Diminution de la quantité d'eaux usées
Qualité de l'eau
Diminution des concentrations de substances polluantes
Diminution des concentrations de substances nutritives
Diminution des pollutions microbiologiques
Consommation du sol
Diminution de l'imperméabilisation du sol
Diminution de la surface d'habitation par personne
Augmentation du développement intérieur (croissance à l'intérieure de la zone d'agglomération existante)
Diminution de l'érosion du sol
Qualité du sol
Diminution des concentrations de substances polluantes
Diminution des concentrations de substances nutritives
Diminution du compactage du sol
Consommation des matières premières: flux des matériaux
Diminution de la quantité de déchets
Diminution de la quantité de matériaux utilisés
Consommation des matières premières: recyclage des matériaux
Augmentation de la part de matériaux réutilisés ou recyclés
Augmentation de la part de déchets organiques recyclés
Qualité des matériaux
Augmentation de la part des matières premières renouvelables dans la consommation globale
Augmentation de la part de matériaux et de produits contenant peu de substances polluantes
Diversité biologique
Amélioration des habitats des espèces rares et menacées
Amélioration et protection préventive des habitats des espèces courantes
Amélioration de la qualité des lacs et cours d'eau comme habitat (y c. maintien de débits résiduels suffisants)
Espace naturel
Accroissement de la proportion de surfaces proches de l'état naturel
Revalorisation des surfaces proches de l'état naturel (par ex. amélioration de la mise en réseaux des différents espaces)
Qualité de l'air
Diminution des charges d'immission d'oxydes d'azote (NO _x)
Diminution des charges d'immission de poussières fines en suspension (PM10)
Diminution des charges d'immission d'ozone
Climat
Diminution des émissions de CO ₂
Diminution des émissions d'autres gaz à effet de serre (par ex. méthane, gaz hilarant, CFC)
Consommation d'énergie
Diminution de la consommation stationnaire d'énergie
Diminution de la consommation d'énergie pour les transports
Augmentation de l'efficacité de l'utilisation stationnaire de l'énergie
Augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les transports
Qualité de l'énergie
Augmentation de la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale
Augmentation de la part d'énergies indigènes dans la consommation globale

Economie
Revenu
Augmentation du niveau moyen des salaires
Augmentation du revenu moyen disponible
Coût de la vie
Baisse du niveau des prix des biens de consommation
Baisse du niveau des loyers
Places de travail
Création de places de travail
Réduction du chômage
Investissements: nouveaux
Développement de l'infrastructure locale: dessertes physiques (transports, télécommunication, énergie, eau etc.)
Investissements: maintien du patrimoine
Entretien et investissements de remplacement pour l'infrastructure locale
Promotion économique
Amélioration des conditions cadre pour l'économie : services et conseils, surfaces et objets disponibles, réseaux et contacts etc.
Augmentation de l'offre en crèches et parents de jour
Vérité des coûts
Taxes selon le principe du pollueur-payeur
Amélioration de l'indemnisation des prestations fournies par les villes centres
Efficacité des ressources
Augmentation de la collaboration régionale (avec les fournisseurs, partenaires etc.)
Diminution de l'intensité des transports occasionnés par l'économie
Prolongation de la durée de vie des produits
Amélioration du taux d'utilisation des infrastructures publiques
Structure économique
Augmentation de l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée
Promotion d'un large éventail de branches
Meilleure exploitation des forces régionales
Charge fiscale
Réduction de la charge fiscale des personnes morales
Réduction de la charge fiscale des personnes physiques
Finances publiques
Bilan financier plus équilibré
Diminution de l'endettement
Promotion d'une utilisation efficace des fonds publics
Augmentation des recettes fiscales
Savoir-faire
Augmentation de l'offre de perfectionnement professionnel
Augmentation de la qualification des employés
Amélioration de l'accès à l'information
Innovations
Augmentation de la part de biens et services novateurs dans la création de valeur au niveau local
Promotion de la recherche et du développement

Société
Qualité du paysage
Amélioration de la qualité des paysages naturels
Amélioration de la qualité des paysages culturels
Qualité du logement
Diminution des immissions sonores dues au trafic
Diminution des immissions sonores dues à l'industrie, l'artisanat, etc.
Diminution des rayonnements non-ionisants (smog électrique)
Diminution des polluants nauséabonds
Qualité de l'habitat
Amélioration des espaces de détente de proximité (par ex. revalorisation des espaces verts dans les zones urbanisées)
Augmentation de la proportion de la population qui vit dans les centres des localités
Revalorisation des zones urbanisées (par ex. qualité urbanistique, qualité de l'habitat)
Extension des zones piétonnes, des zones à trafic ralenti et des zones de rencontre
Valorisation des objets historiques et culturels
Offre de biens et services
Amélioration de l'offre locale en produits de consommation courante
Amélioration de l'offre locale en produits spécialisés
Amélioration de l'offre locale en services (banque, poste, médecin, coiffeur, etc.)
Mobilité
Augmentation de la proportion de la population résidant et travaillant au même endroit
Augmentation de l'attractivité et de la part des transports publics
Augmentation de l'attractivité et de la part du trafic lent
Diminution des distances ou des durées de trajets
Santé
Amélioration de la promotion de la santé et de la prévention des maladies
Augmentation du bien-être psychique
Amélioration de l'état de santé
Augmentation de l'activité physique favorable à la santé
Diminution de la consommation de drogues
Sécurité
Augmentation du sentiment de sécurité de la population
Diminution de la criminalité
Diminution des accidents du trafic, des accidents professionnels et des accidents de ménage
Amélioration des services en cas d'urgence
Amélioration de la sécurité d'approvisionnement (énergie, eau, etc.)
Augmentation de la protection contre les catastrophes naturelles
Réduction du risque d'accidents majeurs
Participation
Augmentation de la participation aux votes et aux élections
Promotion du travail bénévole (activités associatives, entraide entre voisins, etc.)
Promotion de l'engagement de la population locale
Intégration
Amélioration de la réinsertion des chômeurs
Amélioration de l'intégration des personnes âgées, des malades et des handicapés
Amélioration de l'intégration des étrangers
Amélioration de l'intégration de marginaux
Amélioration de l'intégration de jeunes au comportement problématique
Communauté
Promotion de la culture des villages et des quartiers
Promotion des occasions de rencontre

Société
Répartition des revenus et de la fortune
Diminution des différences de revenus
Diminution de la part des Working poor
Egalité des chances
Amélioration de l'égalité des chances entre les différents groupes de la population (par ex. homme/femme)
Coopération suprarégionale
Amélioration de la collaboration ou de l'engagement financier pour des partenariats avec d'autres régions de Suisse ou de pays industrialisés
Amélioration de la collaboration ou de l'engagement financier pour des partenariats avec d'autres régions de pays émergents ou en transition
Loisirs
Amélioration de l'offre sportive
Amélioration de l'offre de centres de jeunes
Amélioration de l'offre d'autres activités de loisirs
Culture
Amélioration de l'offre culturelle (cinéma, théâtre, musées, etc.)
Promotion de la vie culturelle et de la création
Promotion de la diversité culturelle
Renforcement du patrimoine culturel (par ex. les coutumes)
Formation
Amélioration de l'offre de formation dans le domaine de l'école obligatoire
Amélioration de l'offre de formation dans le domaine de l'école non obligatoire
Amélioration de l'offre de places d'apprentissage et de formation
Amélioration de l'offre de formation des adultes et de formation non professionnelle
Sécurité sociale
Amélioration de l'offre de structures d'habitation spécifiques pour personnes âgées, handicapées, etc.
Amélioration de l'offre de services ambulatoires
Amélioration des autres offres de couverture des risques sociaux
Diminution du nombre de tributaires de l'aide sociale et de l'AI